

La flûte

VOLUME 67, N° 2, Septembre 2011

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLIÈRES DE MONTRÉAL

convention collective

une entente historique



Le Noël

Le dimanche 4 décembre 2011

au Collège Notre-Dame
3791, Queen-Mary, Montréal
(face à l'oratoire Saint-Joseph)

de nos enfants!

*N'oubliez pas
de retourner votre formulaire*

Un formulaire a déjà été envoyé à chaque famille ayant participé l'an passé. Toutefois, vous devez vérifier les informations inscrites sur le formulaire, apporter les correctifs s'il y a lieu, et indiquer si vous désirez assister à la représentation du matin ou de l'après-midi.

L'inscription se fait sous le principe du premier arrivé premier servi. Les délégués ont reçu, lors de la statutaire du mois de septembre, un formulaire pour les membres qui n'étaient pas présents l'an passé et qui veulent inscrire leur enfant pour la première fois! Vous recevrez votre confirmation par courrier vers la fin novembre.

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président
Yves Francoeur

Vice-président exécutif
Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie
André Gendron

Vice-présidente
aux Relations de travail
Lyne Trudeau

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres
Yves Gendron

Vice-président à la Recherche
et aux communications
Mario Lanoie

Lafûte

Éditeur
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision
Danielle Lanthier

Conception graphique
Quatre-Quarts

Photographies/Actualités
Mathieu Wagner, Judith Gauthier Photographe

Imprimerie
Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois par année par la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. (tirage: 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone: 514 527-4161
Télécopieur: 514 527-7830
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute autre matière apparaissant dans cette revue est strictement interdite sans l'autorisation expresse de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal:
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications:
40011308

Une entente historique

Le mot *historique* est souvent galvaudé. Mais comment qualifier une entente de principe survenue seulement six mois après l'échéance de la convention précédente et établissant un projet pilote modifiant des horaires vieux de trente-quatre ans? Et comment considérer une première reconnaissance formelle par l'employeur du fait que les policiers et policières de Montréal ont une tâche unique au Québec? Enfin, avec plus de 80% des membres l'ayant approuvée, nous estimons que tous ces éléments mis ensemble nous permettent certainement de parler d'une entente historique!

La rédaction

- 2 Les actualités
- 8 Paroles de président: **une bonne affaire de réglée**
- 10 Recherche et communications: **Montréal 2017**
- 12 Relations de travail: **la rédaction d'une nouvelle convention**
- 14 Prévention et relations avec les membres: **ensemble pour la vie se faire remarquer**
- 16 SST: **un sujet qui nous démange**
- 18 Services aux membres: **des rappels importants**
- 20 Chronique historique: **un nouveau jalon à l'histoire**
- 22 Au musée de la police
- 27 Vie spirituelle
- 30 Symphonie vocale
- 34 Nouvelles de l'APPRM



Une entente historique

Monter un rapport de force et négocier une bonne convention collective en si peu de temps n'est pas chose facile. Mais ensemble, nous avons su le faire. Si l'unanimité est impossible dans une démocratie syndicale, nous avons réussi à construire un consensus fort dont les retombées se feront sentir pendant plusieurs années. Il y aura certes d'autres batailles sur notre route, et nous saurons les mener avec efficacité. Mais dans l'immédiat, force est de constater que nous avons collectivement relevé un défi crucial. Voici d'ailleurs quelques photos illustrant le processus par lequel nous avons approuvé l'entente de principe à plus de 80 %.



Réunion de la structure syndicale portant sur le projet d'entente



L'une des deux réunions d'information pour tous les membres



Le bureau de vote de la Fraternité



*La salle **Jean-Paul-Lapointe** le soir du dépouillement*

OMNIUM DE GOLF DE LA FRATERNITÉ

Environ 400 golfeurs s'amuse tout en finançant le Fonds humanitaire

Encore cette année, l'équipe de bénévoles dirigée par Michel Caza a su faire de cet évènement caritatif un succès total. En effet, le 29 août dernier, un nombre important de commanditaires et de partenaires ont offert leur appui à l'évènement. Parmi ces partenaires, l'on retrouvait la Caisse Desjardins des policiers et policières, Air Canada, Efficom, Bourgeois Marsolais et associés comptables agréées, Beaucage Mercedem assurances, monsieur Gary Wechsler, membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital général juif de Montréal, Robert Labelle des Importations Activin ainsi qu'Olivier Delcol, de l'Escargot Fou, le nouveau restaurant installé au rez-de-chaussée de l'édifice de la Fraternité. Au total, c'est plus de 20 000 dollars qui auront été recueillis lors de cet évènement caritatif et plus de 1,6 million que le Fonds humanitaire de la Fraternité a redistribué au courant des 20 dernières années!



Pierre Brochet, directeur-adjoint du SPVM, **Yves Francoeur**, président de la Fraternité, **Tom Stamatakis**, président de l'Association canadienne des policiers et **Denis Côté**, président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec.



Ci-dessus, présentant un chèque destiné au Fonds humanitaire de la Fraternité, **Mario Lanoie**, vice-président à la recherche et aux communications et responsable des activités sociales et corporatives, **Yves Gendron**, vice-président à la prévention et aux relations avec les membres, **Lyne Trudeau**, vice-présidente aux relations de travail, **Yves Francoeur**, président, **Pierre-David Tremblay**, vice-président exécutif, et **André Gendron**, vice-président au secrétariat et à la trésorerie.



Trois générations de Montambault: **Michel**, policier retraité de la SQ, **Yannick** du PDQ-31 et son fils **Nicolas**, 6 ans.

Policiers contre le cancer

Le 11 février dernier s'est tenue la 11^e édition du rase-o-thon *Policiers contre le cancer* et c'est **75 000 \$** qui ont été amassés!

Bravo et merci aux participants, aux bénévoles et aux commanditaires!



Rapport d'enquête publique dans l'affaire Bennis

- *La coroner est du même avis que toutes les instances qui se sont penchées avant elle sur les faits*
- *L'enquête publique confirme ce que la Fraternité dit depuis le début...*

La Fraternité avait plaidé que cette enquête publique était inutile et qu'elle s'apparentait à de l'acharnement puisque les faits étaient évidents. En effet, une enquête avait été effectuée par la section des crimes majeurs de la **police de Québec** et le **substitut du procureur général du Québec** avait conclu à une absence de faute. Le **commissaire à la déontologie policière** avait également estimé que les policiers impliqués n'avaient rien à se reprocher. En **appel**, lors d'un examen du **président du Comité à la déontologie policière**, nos policiers ont également été exemptés de tout blâme. Enfin, une **plainte privée déposée par la famille devant la Cour criminelle** a aussi été rejetée par le **juge** assigné au dossier.

Certains ont prétendu que si la Fraternité voulait bloquer l'enquête par la voie des tribunaux supérieurs, c'est qu'elle avait quelque chose à cacher. Rien de plus faux. En vérité, nous estimions plutôt que la blague avait assez duré et qu'il fallait cesser cet acharnement totalement irrationnel stimulé par des groupes de pression. Mais l'enquête publique a quand même eu lieu et ce qui devait arriver arriva : au terme d'une saga injustifiée de plus de cinq ans, la coroner en est venu à la même conclusion que les instances qui s'étaient penchées sur la question avant elle.

Résumé du rapport de la coroner

Le 1^{er} décembre 2005, vers 6 h 30, des policiers de Montréal, conjointement avec des agents de la SQ, procèdent à une opération dans un appartement de l'arrondissement Côte-des-Neiges. À 7 h 19, alors qu'on a déjà arrêté le suspect, les

policiers stationnent leur voiture de patrouille dans cette rue pour prendre la relève de leurs collègues qui sont affectés à la surveillance de l'appartement.

Sur la base des témoignages des personnes présentes ce matin-là et des images filmées par une caméra de surveillance installée sur un immeuble de Bell situé tout près, aux alentours de 7 h 20, M. Mohamed Anas Bennis, nullement concerné par l'opération en cours, marche sur le trottoir sans expression particulière en direction de deux agents. Après avoir dépassé l'un des agents qui marche dans la rue, il se jette violemment sur lui en criant «Allah Akbar» (Dieu est grand) et en brandissant un couteau dans sa main gauche. L'agent tente de se détourner pour se protéger et essaie de déstabiliser son agresseur. Les deux hommes se retrouvent au sol à quelques pieds l'un de l'autre et l'agent est blessé au cou et à la jambe droite et saigne. Les deux policiers sortent leur arme de service et ordonnent à M. Bennis de lâcher son couteau et de rester à terre. Celui-ci ne manifeste aucun signe de soumission et le couteau toujours à la main, il s'apprête à se relever et à se jeter de nouveau sur l'agent. Vulnérable et handicapé par ses blessures, ce dernier tire alors un premier coup de feu, auquel M. Bennis ne réagit pas. Il tire une seconde fois et M. Bennis s'effondre au sol. Le décès de monsieur Bennis sera par la suite constaté.

Personne n'a jamais pu expliquer le comportement de M. Bennis le matin du 1^{er} décembre 2005. Était-il en proie à un délire, à une paranoïa ? Pourquoi avait-il un couteau sur lui alors qu'il revenait de la mosquée ? Et pourquoi a-t-il ainsi agressé violemment un policier qu'il ne connaissait pas ? L'enquête n'ayant pu apporter de réponses à ces questions, les raisons de l'attaque de M. Bennis demeureront inexpliquées a conclu la coroner. Mais chose certaine, **l'agent n'avait pas le choix et a bien agi.**

LA COURSE AU FLAMBEAU

Près de 150 policiers courent à Montréal pour appuyer les Olympiques spéciaux

Le 11 mai dernier, plusieurs de nos membres ont pris part à cette noble activité visant à recueillir des fonds pour le mouvement des Olympiques spéciaux ainsi qu'à sensibiliser la population à la cause des personnes présentant une déficience intellectuelle. Le parcours de 5 kilomètres débutait au QG et se terminait à la Fraternité. Félicitations à tous les participants, qui ont encore une fois démontré que les policiers et policières ont le cœur à bonne place!



Les coureurs en action



Accueil des coureurs à la Fraternité



Remise du chèque à l'organisation des Olympiques spéciaux

L'ESCARGOT FOU

Nouveau restaurant à la Fraternité

Après une belle aventure avec le restaurant Cibo, un nouveau restaurant, L'Escargot Fou, a récemment ouvert ses portes au rez-de-chaussée de l'édifice de la Fraternité, au 480 Gifford. L'ancien chef privé de Céline Dion, Olivier Delcol, y a déménagé son restaurant, dix ans après son ouverture à Laval. La nouvelle coquille de l'escargot se trouve donc à l'entrée de l'immeuble de la Fraternité, avec un nouveau décor, une nouvelle ambiance et un nouveau menu. Ouvert dès 8 h pour déjeuners légers, le midi du lundi au vendredi et le soir du mardi au samedi, il offre notamment une table d'hôte variant chaque semaine et qui saura satisfaire les plus difficiles!



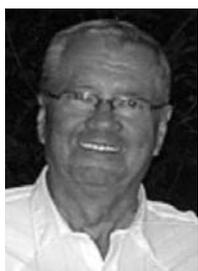
FÊTE CHAMPÊTRE

Soleil dans le ciel et les visages !

Encore cette année la Fête champêtre orchestrée par Michel Caza et son comité des activités sociales fut un succès inestimable. Fréquenté par parents et enfants, les impressionnants jeux gonflables et d'hébertisme ont permis aux plus jeunes de bouger et de profiter d'une magnifique journée. Les tours de poneys ont également été très appréciés! Au total, plus de deux mille personnes y sont venues, dont environ mille enfants! Un merci tout particulier aux bénévoles et à la Caisse Desjardins des policiers et policières, partenaire officiel de cet évènement.



Décès de Gilbert Custeau, ancien président de la Fraternité



Entré au service le 1^{er} juin 1956, monsieur Gilbert Custeau a été agent et sergent au poste 4, où il a également débuté sa carrière syndicale. En 1969, il devient directeur au sein du conseil de direction de la Fraternité des policiers de Montréal. En 1971, il occupera le poste de directeur exécutif du conseil de direction de la Fraternité et, en 1973, il assumera la vice-présidence de la Fraternité de la CUM. Il est élu président de la Fraternité en 1974 et, en 1976, il deviendra le premier titulaire du poste de directeur des relations de travail de la Fraternité, et ce jusqu'à sa retraite, en 1986. Il aura su, au cours de ces années, poursuivre l'œuvre des pionniers du mouvement syndical policier et donner le meilleur de lui-même pour faire avancer la cause des policières et des policiers de Montréal. Il est décédé le 1^{er} mai dernier à l'âge de 74 ans. Son épouse, madame Gisèle Savaria Custeau, et son frère, monsieur Raymond Custeau, ont tenu à sincèrement remercier la Fraternité, l'ABR, l'APPR, les membres de la Symphonie vocale, les nombreux confrères ainsi que l'aumônier, le père Pierre Desroches, officiant, qui ont participé aux funérailles, le 7 mai dernier.



Nouveau membre au conseil de direction de la Fraternité

Le conseil de direction de la Fraternité est composé de six membres élus en alternance, conformément aux statuts et règlements. C'est ainsi que le 14 juin dernier, **Yves Gendron** était élu pour un mandat de quatre ans à titre de vice-président à la prévention et aux relations avec les membres.



Une bonne affaire



Alors que notre contrat était échu depuis moins de trois mois, nous avons voulu signifier à la Ville que cette fois, il ne fallait pas laisser traîner les choses. Nous avons donc déclenché des moyens de pression dès le 16 mars dernier. Exactement trois mois plus tard, le 16 juin, nous entérinons l'entente de principe par un vote non équivoque ! Une entente, six mois après l'échéance de la convention précédente, établissant un projet pilote modifiant des horaires vieux de trente-quatre ans et comportant une reconnaissance formelle par l'employeur du fait que nous avons une tâche policière unique au Québec, **c'est historique...**



de réglée

Oui, l'entente règle quatre années et, avec la consécration de la prime de métropole, la Ville reconnaît notre réalité particulière. Les horaires sont quant à eux modifiés dans le cadre d'un projet pilote qui permettra une meilleure qualité de vie et plus de flexibilité. L'entente abolit également le statut de *policier temporaire* et évite qu'à l'avenir, un jeune policier ou une jeune policière arrivant au SPVM ait un statut précaire pendant deux ans, sans avantages sociaux et sans garantie d'embauche par la suite. On le sait, il s'agissait depuis longtemps d'un irritant fort important. En fait, on peut dire qu'avec cette convention collective, nous avons fait un saut dans le futur!

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le rapport de force que nous avons su construire. Et aucun rapport de force n'aurait été possible sans stratégie, mobilisation et SOLIDARITÉ. Il est important de prendre conscience, à une époque où l'individualisme prime, que les principes de base du syndicalisme fonctionnent toujours. Et que pour faire l'histoire, il faut d'abord en tirer des leçons.

Il faut également souligner l'ouverture de l'employeur et du Service.

Sur l'écran radar...

La question du **fonds de pension** est à nos portes. Rappelons que le fonds de pension des policiers et policières de Montréal est le seul à être autogéré, c'est-à-dire que sa gestion est complètement indépendante de celle des autres employés de la Ville. Rappelons aussi que ses rendements d'investissements ont permis, entre 1997 et 2007, un congé de cotisations pour l'employeur de près de 500 millions de dollars! C'est donc dire qu'au courant de ces années, ces sommes n'ont pas eu à être déboursées par la Ville, laquelle a bénéficié des rendements générés par notre fonds de pension. Rappelons également que dans la sentence arbitrale de juin 2010, l'arbitre avait considéré la *rémunération globale*, laquelle inclut les avantages du fonds de pension.

Un autre dossier que nous suivons de proche est celui des **enquêtes indépendantes**. Sur le fond, nous sommes convaincus que les enquêtes indépendantes, telles qu'elles se font actuellement, sont très bien menées. Il faut que ce soit des professionnels des enquêtes policières qui mènent ces enquêtes et ces professionnels, on ne les retrouve que dans les

corps de police. Par contre, on doit admettre qu'il y a un problème de perception et nous avons aussi avantage à ce que ce problème de perception soit réglé. Mais on doit faire très attention: on ne doit surtout pas jeter le bébé avec l'eau du bain et créer des problèmes de fond pour régler un problème de perception! Bref, pour nous, il est incontournable que ce soit des professionnels des enquêtes policières, des policiers, qui gardent les rennes de ces enquêtes.

Enfin, nous avons l'intention de revenir à la charge avec la question de l'adoption d'un **règlement permettant de sanctionner un citoyen qui insulte un policier**. Plusieurs villes en disposent et nous ne voyons pas pourquoi Montréal ne bénéficierait pas de cet outil favorisant des échanges qui demeurent à l'intérieur de balises socialement acceptables.

Finalement, le financement adéquat des services de police demeure un sujet de haut intérêt pour votre Fraternité, qui suivra le dossier de près! ●



Les Jeux mondiaux des policiers et pompiers à Montréal en 2017!

Grâce aux efforts soutenus
du comité organisateur, plus
de 15 000 policiers et pompiers
viendront à Montréal en 2017
pour les Jeux mondiaux des
policiers et pompiers!

En effet, la candidature de Montréal a été retenue par la Fédération des Jeux mondiaux devant celles des villes de Toronto et de Chengdu, en Chine. Les jeux coïncideront avec le 375^e anniversaire de Montréal et en seront un élément phare. Les épreuves auront notamment lieu au Stade olympique, au Parc Jean-Drapeau ainsi qu'au centre Claude Robillard. Depuis plus de 25 ans, à tous les deux ans, les participants aux jeux mondiaux des policiers et pompiers ont l'occasion de s'affronter dans une soixantaine de disciplines. Félicitations à **Guy Lefrançois**, président de l'Association athlétique et sportive de la Fraternité, qui, dès 1999, a été l'un des principaux instigateurs du projet et qui a démontré une détermination à toute épreuve. 🌐



En octobre dernier, les membres de la délégation de San Diego avaient été reçus dans le cadre de la candidature de Montréal. On aperçoit **Guy Lefrançois**, président de l'Association athlétique et sportive de la Fraternité, deuxième à partir de la droite.

MARIO LANOIE
VICE-PRÉSIDENT À LA RECHERCHE
ET AUX COMMUNICATIONS



Le nouveau site est en ligne !

Sans tambour ni trompette, le nouveau site Internet de la Fraternité a été mis en ligne avec succès le 17 août dernier. Il comporte un look revampé ainsi que des parties privées qui sont réservées aux membres et où l'on retrouve déjà un certain nombre de documents vous étant exclusivement destinés. Par exemple, dans la section *Recherche et communications*, on accède entre autres à toutes les *Flûtexpress* de l'année 2011. Au fil du temps, l'ensemble des sections privées seront progressivement alimentées d'informations utiles.

Inscrivez-vous

Vous constaterez en tentant d'accéder à l'une des *sections des membres* que le système requiert une adresse de courriel et un mot de passe. Lors de la première utilisation, vous n'aurez qu'à cliquer sur le bouton réservé à cette fin et à suivre les instructions ! Vous verrez, c'est facile. Les membres retraités peuvent également accéder.



Plusieurs de nos membres ont pédalé de Montréal à New York pour promouvoir la candidature de Montréal ! Quelle détermination !



Mise en œuvre de l'entente de principe

La rédaction d'une nouvelle

Après qu'une entente de principe soit entérinée, c'est le travail de rédaction de la nouvelle convention qui débute. Évidemment, ce travail est très important car c'est lui qui est garant d'une application conforme de l'entente.

Le travail nécessaire à la mise en œuvre d'une nouvelle convention collective commence après que les parties aient entériné une entente de principe. Ainsi, depuis la fin juin, nous avons tenu des rencontres avec l'employeur afin de rédiger les textes de la nouvelle convention, complétant ainsi les modifications nécessaires à l'application de l'entente.

De plus, nous avons travaillé sur des scénarios d'horaires dans le cadre du projet-pilote avec le programme 35-35/70. En ce sens, nous sommes d'avis que les modifications apportées auront un impact positif sur la qualité de vie au travail ainsi que sur la conciliation travail/famille, que les membres nous avaient demandé d'améliorer.

Évidemment, il serait trop long de retranscrire de façon exhaustive toutes les modifications ayant fait l'objet de l'entente, lesquelles vous ont été expliquées lors des assemblées tenues en juin dernier. Par contre, **voici en vrac un survol des changements qui entreront en vigueur à la signature de la convention collective.**

Survol des changements à la convention

- Le superviseur de quartier ou le senior qui devient PRMP suite à une blessure en devoir gardera les mêmes

avantages, malgré le fait qu'il n'occupera plus la même fonction.

- Toutes les unités du Service pourront voter – au sein de leur propre unité – pour modifier l'heure de début de la relève, après entente avec le responsable de l'unité.
- Le superviseur commencera 30 minutes avant son équipe de travail.
- Il pourra y avoir des changements de groupe pour des situations en dehors du contrôle de l'employeur, mais avec un avis de 15 jours. Notez que les services d'ordre et les assignations ne sont pas des situations considérées comme étant hors du contrôle de l'employeur.
- Affecté à une relève intermédiaire, le policier ou la policière ne pourra pas être obligé de réintégrer la relève de son groupe pour combler un manque d'effectifs.
- Une période de repas supplémentaire sera attribuée au policier ou à la policière doublant sa journée de travail.
- Lors d'un service d'ordre, aucun repas ne peut être imposé à la première heure, à moins d'entente.
- Il y aura deux mutations non sélectives par année, l'une au printemps et l'autre à l'automne.



convention

- Les assignations devront être volontaires mais, dans le cas où il n'y a aucun volontaire, la règle de l'ancienneté inversée s'appliquera.
- Le temps supplémentaire devant être fait dans une unité le sera par les membres de cette unité, sauf si des besoins opérationnels l'exigent.
- La prime de disponibilité s'appliquera à tout policier auquel l'employeur demandera d'être disponible en dehors de ses heures régulières, ou encore à tout policier auquel l'employeur fournira un instrument technologique pour pouvoir le contacter.
- La mise en disponibilité pourra être accumulée en temps supplémentaire ou encore être mise dans la banque de préretraite.
- Il y aura refonte des modalités applicables à la formation.
- Les frais raisonnables pour obtenir un formulaire médical ou un billet médical requis par l'employeur ou la SAAQ seront remboursés par l'employeur.
- En cas de maladie, comme dans le cas d'une lésion professionnelle, il y aura possibilité de reporter le congé annuel dans les 90 jours du retour au travail et/ou de la fin des traitements.
- Lors de l'absence d'un policier de son groupe pour une longue période, il y aura possibilité pour les autres policiers de se voir offrir son choix de vacances par ancienneté à compter du 3^e mois précédant la date fixée pour le congé annuel de l'absent.
- Au lieu d'un congé hebdomadaire déplacé, la journée sera convertie en *accumulé*.
- Le délai de carence pour une absence de longue durée pourra être compensé.
- Il y aura abrogation du facteur d'ajustement.
- La fonction de *S/D contrôleur* dans les centres d'enquêtes sera créée.
- Un avis de 3 mois devra obligatoirement être donné avant le début de tout processus de promotion.
- Il y aura refonte des modalités applicables à l'Assistance judiciaire et Protection.
- Il y aura obligation de fournir un W.T. pour chaque policier ou policière en uniforme.
- Il y aura maintien de la pratique en vigueur de fournir un transport au cadet policier lorsqu'il n'y a plus d'autobus.
- Un représentant de la Fraternité sera autorisé à assister comme observateur au Comité de révision de l'évaluation.
- Le plaignant, dans le cadre d'un grief, sera libéré sans perte de traitement.
- Toute disposition législative portant sur les conditions de travail sera réputée faire partie de la convention collective.
- Lors de la réembauche d'un ancien policier, son positionnement dans l'échelle salariale lui sera reconnu.
- Le policier en congé sans solde gardera son poste et le réintègrera au retour s'il n'a pas été aboli.
- Parmi ceux rencontrant les exigences du demandeur de services, l'ancienneté s'appliquera lors de l'envoi de policiers à l'extérieur du territoire.
- En cas d'absence pour cause d'obligations familiales, 5 des 10 journées pourront être compensées par un congé annuel.
- Il y aura **embauche de tous les policiers temporaires à l'emploi du Service** en tant que constables auxiliaires permanents dans les 2 mois de la signature de la convention collective.

D'ici la fin de l'année, la nouvelle convention collective sera en vigueur et ce, jusqu'en décembre 2014! 🌐



« Ensemble pour la

Le Programme d'aide pour les policiers et policières (PAPP) a été instauré au début des années 90 au sein du Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Bon an mal an, environ 7% des policiers et policières du Service consultent un psychologue, ce qui, selon le D^r Martin – responsable du programme – correspond à la moyenne de la population.

En 1997, le D^r Normand Martin et son équipe du PAPP, en partenariat avec la Fraternité et le Service, ont élaboré un volet *prévention du suicide* avec la mise en place du projet «Ensemble pour la vie». Ce programme repose sur la solidarité des policiers et policières du SPVM. Élaboré par les psychologues du PAPP, il comprend divers volets intégrés de sensibilisation, de formation et d'aide.

Pas facile, le travail policier...

Le travail policier nécessite qu'on agisse rapidement dans des contextes souvent critiques, parfois dangereux et, incidemment, que l'on réfrène nos sentiments lorsque vient le temps de régler des problèmes. Une crise d'ordre personnel (problèmes familiaux, épuisement, échec professionnel) peut briser la carapace et susciter le désir d'en finir rapidement avec la souffrance. Bien entendu, l'accès à une arme augmente le risque de passage à l'acte. C'est ainsi que l'on déplore plus de suicides que de morts en devoir chez les policiers et policières.

Certes, la mise en place du PAPP a eu un impact positif chez les policiers, le taux de suicide ayant chuté de 78% au SPVM au cours des 20 dernières années. Au plan statistique, on peut donc considérer que le projet a sauvé la vie d'environ 18 policiers et policières depuis son implantation.





vie » se fait remarquer!

L'équipe de psychologues du Dr Martin procède à environ 3 000 consultations par année. Elle offre un service 7 jours sur 7 / 24 heures sur 24 afin d'être disponible au moment de tout événement majeur. En plus du programme de prévention du suicide et du volet de formation des superviseurs, l'équipe organise également des rencontres de prévention pour les policiers et policières qui occupent des fonctions plus à risque (par exemple les sections des agressions sexuelles ou de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales).

Reconnaissance de la CSST

Si le programme «*Ensemble pour la vie*» a attiré l'attention de plusieurs organisations policières, plus récemment, c'est la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) qui a reconnu sa valeur en lui octroyant le statut de **finaliste** pour le **Prix Innovation en Santé et Sécurité au Travail**. Ce prix récompense les travailleurs et les employeurs du Québec en faisant connaître les initiatives et les moyens de prévention novateurs qu'ils prennent pour réduire les risques présents dans leur milieu.



PRIX INNOVATION
EN SANTÉ ET SÉCURITÉ
DU TRAVAIL

CSST La prévention,
j'y travaille!

Un modèle

De plus, le Programme de prévention du suicide du SPVM est en quelque sorte un modèle, puisque la Gendarmerie royale du Canada (GRC) lui a acheté les droits d'implanter le programme *Ensemble pour la vie* - devenu *Together for life* - pour ses unités localisées au Nouveau-Brunswick (Division «J»).

Notre programme a également eu des **échos sur le plan international**! En effet, il a *fait des petits* auprès d'organisa-

tions policières de l'Europe (la France et la Belgique), qui ont démontré un intérêt pour nos façons de supporter le personnel policier. Le Dr Martin s'est d'ailleurs rendu sur place pour rencontrer les décideurs et faciliter l'implantation d'un programme de prévention du suicide auprès de policiers et policières dans ces deux pays. Bravo à lui et son équipe ainsi qu'à l'ensemble des policiers et policières de Montréal! Nous pouvons être fiers du travail accompli et des résultats obtenus! 🌟



Un sujet qui nous démange !

Elle a presque disparu après la Seconde Guerre mondiale mais elle est de retour à Montréal comme dans la plupart des grandes villes de la planète. Beaucoup de désinformation circule dans les médias à son sujet, par les exterminateurs et sur Internet. Seuls certains organismes comme la Santé publique du Québec ou l'Office municipal de l'habitation de Montréal, que nous avons rencontrés à plusieurs reprises, demeurent des sources fiables. Comme vous l'avez sans doute deviné, nous parlons ici de la punaise de lit!

De plus en plus d'infestations par des punaises sont signalées dans les maisons, immeubles d'habitation, hôtels, motels, établissements de santé, refuges et résidences pour étudiants ou pour personnes âgées. La Santé publique évalue qu'environ 5% de la population montréalaise est infestée et que cette situation n'ira qu'en s'aggravant avec les années. L'utilisation de méthodes de contrôle, comme des insecticides, doit être restreinte au minimum pour la santé des occupants et est souvent inefficace dans plusieurs situations. Les éliminer efficacement est difficile et demande plusieurs traitements. Par exemple, une punaise adulte peut survivre un an en état de dormance, cachée, sans se nourrir.

La punaise de lit a besoin de sang humain pour vivre. Elle ne transmet **aucune maladie** à l'homme, mais le simple fait d'être en sa présence peut causer un impact psychologique important. Nous trouvons donc important que vous en sachiez plus à son sujet.

Voici quelques renseignements utiles

Les punaises de lit sont de minuscules insectes brunâtres de forme ovale et plate de 4 à 7 millimètres de long.

Nous les retrouvons principalement dans les chambres à coucher, où elles se nourrissent du sang des dormeurs. Elles sont attirées par la chaleur, les odeurs et le CO₂ dégagés par un individu qui dort.

Elles ne peuvent voler, sauter ou monter sur des surfaces lisses. Les punaises de lit se déplacent à la même vitesse qu'une fourmi. Contrairement aux poux ou à d'autres parasites, elles ne vivent pas sur les humains, elles ont peur et restent cachées à la moindre activité et à la lumière. Si une punaise tombe d'un vêtement que vous manipulez, elle n'aura pas tendance à aller vers vous, mais plutôt à se trouver un nouveau refuge le plus vite possible. La seule façon qu'elle peut se retrouver sur vous, c'est parce que vous avez laissé vos vêtements ou objets personnels sur le sol ou sur des objets infestés; comme du mobilier de chambre à coucher, du linge, un divan, une chaise roulante, etc.



JEAN-FRANÇOIS CIMON
et STEEVE LAGUEUX
REPRÉSENTANTS PARITAIRES
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



La prolifération se fait principalement par les effets personnels, les objets déplacés (sacs, valises, sacs à dos, matelas, literies, ordinateurs, etc.) lors de déménagements, par le tourisme, l'échange de meubles ou encore de vêtements d'occasion. Elles peuvent infester des logements propres, comme des logements insalubres. La femelle dépose ses œufs blancs en grappe dans des endroits sombres et protégés pour eux (fissures, crevasses, intérieur des murs, etc.).

Elles se cachent notamment :

- au pourtour du matelas ;
- dans les fissures des murs, du plancher et du mobilier ;
- dans les cadres de lits ;
- derrière les tableaux ;
- sous les moulures ;
- dans les prises électriques.

Elles peuvent également se trouver dans n'importe quel objet qui leur offre un endroit sombre et étroit où elles peuvent facilement se dissimuler. Une fente de l'épaisseur d'une carte de crédit est suffisante pour constituer un abri pour elles.

Du point de vue de la Loi sur la santé et sécurité du travail, nous n'avons aucune obligation de mettre en place des mesures. Toutefois, **une infestation peut avoir un impact psychologique considérable sur les policiers**, affecter les opérations policières et avoir un impact sur l'infestation de notre société. C'est pourquoi nous trouvons important de vous informer à leur sujet.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la fiche technique que vous pouvez retrouver sur notre site intranet en SST, sous l'onglet « Risques infectieux ». 

Si près du but...

Après 7 ans de préparation, le 14 juin dernier fut pour moi une journée triste et sombre de voir le rêve que je caresse depuis si longtemps ne pas se concrétiser. Je suis toutefois fier de la campagne que j'ai menée. En un peu plus de 9 semaines, j'ai rencontré 255 groupes de travail, où j'ai eu la chance de parler et échanger avec des personnes extraordinaires.

Je profite de l'opportunité qui m'est accordée pour faire quelques remerciements. Pour leur soutien, leur compréhension et leur patience, je vais débiter par les membres de ma famille (Nathaly, Alexandre, Valérie, Stéphanie, Lysiane, Marie-Ève) qui ont été là pour l'avant, le pendant, et également l'après campagne. Merci à mon « partner et ami » Jean-François Cimon pour son écoute, sa compréhension et toute l'aide apportée. Merci à mes nombreux partisans et amis pour votre appui, et 1 400 mercis à vous qui avez voté pour moi. Également, je tiens à remercier Robert Boulé pour sa confiance, et sa précieuse collaboration dans les nombreux dossiers SST. Robert lors des sept dernières années, ce fut un plaisir de te côtoyer et de travailler avec toi.

Finalement, vous avez été nombreux à prendre ou à vouloir prendre de mes nouvelles. À vous toutes et tous, merci pour les nombreux messages et témoignages d'encouragement que vous m'avez rendus, vous m'en voyez vraiment touché ! 

Steeve Lagueux



Des rappels importants pour mieux vous servir !

N'oubliez pas de choisir !

Nos membres **retraités** devront effectuer un **choix** pour leur **assurance maladie**. Ce choix est renouvelable tous les trois ans et la prochaine échéance est fixée au 1^{er} janvier 2012. Le même choix devra se faire pour l'assurance dentaire. À cette fin, une lettre explicative sera envoyée à la mi-octobre 2011 et nous devons avoir reçu votre réponse avant le 1^{er} janvier prochain.

Liquidation de la Caisse des 25 sous

Comme prévu, dans le dossier de la liquidation de la *caisse des 25 sous*, les **remboursements** seront effectués **d'ici la fin de l'année**. Quant à la récupération des taxes, nous sommes en attente d'une décision gouvernementale. Nous vous tiendrons informés !

Nos assurances

Nous sommes actuellement à négocier nos contrats d'assurance voyage, d'assurance vie et d'assurance dentaire. Quant à l'assurance maladie, nous évaluons avec soin la faisabilité des suggestions faites par les membres.

Demande de remboursement de médicaments ou de soins dans les cas de CSST ou de SAAQ

Nous voudrions vous rappeler que lorsque vous êtes victime d'une **lésion professionnelle** ou d'un **accident impliquant un véhicule routier**, vous êtes admissible aux régimes de l'État (la CSST et SAAQ). Par conséquent, lorsque votre état de santé nécessite des soins médicaux alors que votre condition est assurée par

l'un de ces régimes publics d'indemnisation, **vous devez adresser votre demande au régime approprié et non à l'assurance de la Fraternité.**

Par ailleurs, vous devez également aviser votre pharmacien **de ne pas effectuer la transaction à votre régime privé via transmission électronique (Médirect)** puisque, si vous omettez de le faire, votre prescription est, par défaut, automatiquement transmise à Médirect. ●

Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

Joignez-vous à nous, nous préservons un joyaux!

Pour vos activités de pêche, de chasse et de plein air nous aimerions vous accueillir!

Nous remercions tous nos membres, les gagnants de l'ABR et nos invités de l'année 2011!

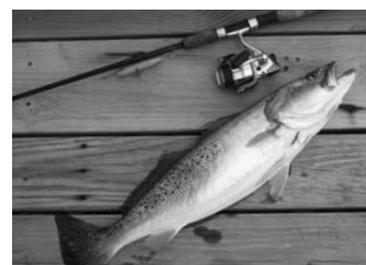
Une pensée également et un merci à M. Pierre Binette, ex-président du club, décédé le 15 juin dernier.



Important

Nouveau mode de réservation :
du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h, laissez votre
message au 1-819-523-7566.

Nous communiquerons
avec vous!



La prime de métropole

Un nouveau jalon à

Dans la récente entente de principe, les dirigeants de la Fraternité ont obtenu un gain historique: la reconnaissance par la Ville de la spécificité du travail policier dans une métropole de près de deux millions d'habitants. La « prime de métropole », manifestation concrète et pécuniaire de cette reconnaissance, vient couronner les efforts entrepris par leurs prédécesseurs il y a près de 60 ans dans une ville qui était alors la plus peuplée et la plus criminalisée du Canada.

Cette percée s'inscrit parmi plusieurs autres gains historiques négociés par la Fraternité et les associations policières qui l'ont précédée. Ces gains constituent autant de jalons dans l'histoire du mouvement syndical des policières et policiers de Montréal, des jalons dont il est important de se souvenir.

Le droit à la négociation collective

En 1918, lorsque prend fin la Première guerre mondiale, le monde du travail nord-américain est en ébullition. Dans la décennie précédente, les associations ouvrières se multiplient et réclament le droit à la négociation collective. Les policiers montréalais ne font pas exception et, en septembre 1918, suite à une première assemblée générale réunissant 400 d'entre eux, ils créent le local n° 62 de l'Union ouvrière fédérale des policiers et obtiennent une charte du Congrès des métiers et du travail du Canada. Les dirigeants du premier syndicat des policiers de Montréal se butent à l'obstination de la Ville et du gouvernement fédéral, qui voient d'un très mauvais œil la syndicalisation des employés de la fonction publique et, plus particulièrement, celle

des policiers. Même si cette association avait bien peu de choses en commun avec la Fraternité d'aujourd'hui – l'affiliation n'étant pas obligatoire ni généralisée – ses dirigeants ont réussi à conquérir le droit à la négociation collective et à mettre en place des critères d'embauche qui ont grandement contribué à la professionnalisation du travail policier, permettant ainsi d'endiguer au moins partiellement le favoritisme et le patronage qui avaient alors cours dans l'embauche.

La caisse de retraite

La création du fonds de retraite des policiers de Montréal remonte à 1892, soit avant même la création du premier syndicat. Mais ce n'est qu'en 1924 et suite aux efforts de l'exécutif syndical que tous les membres du conseil de direction de l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal (ABRPM) seront élus par les policiers, qui en prennent ainsi le contrôle. Il faut encore attendre 1935 pour voir la Ville contribuer substantiellement à cette caisse. Auparavant, seuls les policiers y contribuaient. Les gains les plus importants concernant la retraite ont été obtenus par la Fraternité dans les années 50, suite à sa prise de contrôle du fonds.

l'histoire

Les assurances

L'autre raison de la création de l'ABRPM était de doter les policiers de Montréal d'une assurance vie et invalidité. Bien que rudimentaire, cette dernière contribuait à l'amélioration des conditions de vie de ses bénéficiaires. Aussi importante fut la création d'un régime d'assurance-maladie à une époque où la santé n'était aucunement prise en charge par l'État. C'est à la Fraternité que l'on doit la création d'un régime d'assurance-maladie pour ses membres, bien que lors de la convention collective de 1953, l'exécutif négocie et obtienne que la Ville prenne en charge toutes les prestations de ce régime, dont la couverture était établie à 80% des frais médicaux encourus par ses membres.

La semaine de travail

Il est parfois difficile d'évaluer un gain dans les conditions de travail car celui-ci doit être considéré en relation avec le contexte du monde du travail primant à l'époque où il est obtenu. C'est particulièrement le cas pour la semaine de travail. Dans les années 20, le syndicat des policiers de Montréal obtient une journée de congé à toutes les semaines au lieu d'à toutes les deux semaines. La journée de

travail était alors de 12 heures, la semaine passant de 84 heures à 72 heures. Un gain important pour l'époque, mais qui peut faire sourire de nos jours. Par la suite, la semaine de travail sera baissée à 48 heures dans les années 40, suite à une législation provinciale qui diminue la durée de la semaine de travail pour tous. C'est dans la seconde moitié des années 50 que l'exécutif de la Fraternité obtiendra la semaine de 40 heures, réparties sur cinq jours, une norme qui s'imposait alors de plus en plus dans les milieux de travail syndiqués. Soulignons que la question des horaires a ressurgi lors des dernières négociations, alors que la Fraternité permettait d'importantes avancées dans ce dossier avec le projet-pilote inclus à l'entente de principe.

Les comités paritaires

Un autre gain historique obtenu par la Fraternité est la création de comités paritaires. Suite à la convention collective de 1977, les membres de la Fraternité et la direction du Service siègent d'égal à égal sur trois comités devant régler les questions liées aux horaires de travail, à l'équipement et à la définition des tâches et fonctions des policiers de la Ville de Montréal.

Les avancées se suivent mais ne se ressemblent pas

Comme on le voit, chaque époque comporte ses défis et ses jalons propres, façonnés par le contexte des époques où ils ont émergé. Des jalons qui viennent de batailles souvent difficiles, menées avec courage et détermination. Les policières et policiers de Montréal ont de quoi être fiers de ces avancées qui ont façonné leur histoire! 🌐



Saviez-vous que...

- En 1951, dans le rapport annuel du Service de police de Montréal, on retrouvait les informations suivantes :

EFFECTIF POLICIER DU SPM

Directeur	1
Directeur adjoint	1
Assistant-directeur	2
Inspecteur chef	1
Inspecteur	6
Assistant-inspecteur	11
Capitaine-détective	10
Capitaine	19
Lieutenant-détective	18
Lieutenant	94
Sergent-détective	230
Sergent	134
Sergent policière	1
Agent/constable	1 432
Agente/constable	18
Total	1 979

L'effectif non policier regroupait 156 employés et cadres civils, dont un médecin*, une garde-malade en chef, six gardes-malades et 5 matrones, pour un effectif total de 2 135 personnes.

* *Le médecin se rendait même visiter les membres du Service qui étaient hospitalisés.*

STATISTIQUES RELATIVES AUX MEMBRES DU PERSONNEL BLESSÉS EN DEVOIR

Asphyxie	2
Assaut	25
Chute	95
Collision	65
Entorse	17
Morsure	8
Diverses blessures	360
Total	572

Activités des radios-patrouilles (autos-patrouilles)

Il y avait 280 véhicules de patrouille ainsi que 85 motos en service cette année-là. Au total, ils ont répondu à 179 486 appels dont 9 304 en patrouillant. La moyenne de réponse aux appels était de 4,4 minutes.

Les patrouilleurs ont procédé à 7 894 arrestations sur appels.

* *Fait intéressant, les districts policiers ont accordé 13 333 demandes de protection (demandes d'hébergement nocturne) en 1951 comparativement à 7 988 pour 1942.*

Sommaire des accidents de la circulation

En 1951, il y a eu 20 866 accidents de la circulation dont :

- 14 506 impliquant des véhicules-moteurs et occasionnant 11 décès et 326 blessés graves ;
- 2 670 impliquant des piétons et occasionnant 67 décès et 659 blessés graves ;
- 521 impliquant des bicyclettes et occasionnant 45 blessés graves ;
- 1 405 impliquant des *tramways* et occasionnant deux décès et 29 blessés graves.

Statistiques des arrestations pour crimes

Il y a eu 22 852 personnes arrêtées en vertu du Code criminel pour les crimes suivants :



Homicide	19
Viol	7
Vol qualifié armé	115
Assaut grave (voies de fait) . . .	125
Introduction par effraction	363



Vol de <i>plus ou moins</i>	1 090
Vol de V.A.	318
Autres crimes	20 810

Ces crimes furent commis par :

Homme (21 ans et +)	18 277
Femme (21 ans et +)	2 757
Garçon (10 à 21 ans)	1 591
Fille (10 à 21 ans)	227

Le 18 août 1966, le Service de police de Montréal publiait la **Directive 66-GP-6 « Armement du Service »**, dont voici quelques détails intéressants :

Équipement régulier remis à chaque policier

- un revolver de calibre .38 à six coups, avec un canon de quatre pouces et un étui approprié ;
- six balles de type approprié (Colt ou Smith & Wesson) ;
- une paire de menottes avec clé et étui ;
- un bâton avec courroie.



L'équipement aux enquêteurs et aux officiers d'état-major était le même, sauf pour le revolver qui était du même calibre mais dont le canon était de deux pouces.



Équipement dans chaque poste divisionnaire (l'ancêtre des C.O.)

- une mitrailleuse Browning de calibre 9 mm avec deux magasins et 100 balles ;
- une mitrailleuse Reising de calibre 45 mm avec deux magasins et 100 balles ;
- deux fusils de calibre 12, avec 50 cartouches SSG et 50 cartouches à balles rayées ;
- deux vestes « anti-balles » ;
- deux masques à gaz réguliers, un fusil à cartouches et grenades lacrymogènes de calibre .38 ;
- une camisole de force.

- Le 24 avril 1966 le Service émettait les **Directives Générales 66-GO-01 à 10** qui traitaient de la « **Fonction et Organisation du Service de Police** »

Ces directives décrivaient la structure et les composantes du SPM, soit la direction et trois départements dirigés chacun par un assistant-directeur assisté d'un inspecteur-chef, tous membres de l'État-major. Voici quelques détails :

Le **Département A** était à vocation administrative et composé de trois divisions :

- Les services administratifs
- Le service du personnel
- Les services auxiliaires*

* *Section inspection (ancêtre de la défunte section des officiers de service), communications & transport (ancêtre des télécommunications), Section des permis, Cours & détention, Section de l'identité judiciaire, la fourrière et la Section des effets.*



(Suite à la page 26)

Nouveau

Dossier Ma Maison



Caisse Desjardins des
policiers et policières

Vous avez des projets résidentiels ?

Appréciez tous les avantages de notre offre hypothécaire *APPARTENANCE* dont l'option exclusive *Hypothèque qui déménage* grâce à laquelle vous pourrez déménager votre résidence principale sans indemnités hypothécaires.

Découvrez également une foule d'outils qui vous aideront dans la planification de votre projet (dresser votre budget, évaluer vos paiements hypothécaires, estimer les frais de démarrage, etc.)

Pour tout savoir, consultez notre nouveau dossier Ma Maison sous la rubrique Services du www.caisse-police.com

CELI et REER : Quel est le meilleur moyen d'épargner ?

Le REER et le CELI sont deux régimes d'épargne enregistrés très profitables car ils vous permettent d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt. Ils se complètent avantageusement puisqu'ils comblent généralement des besoins différents :

- Le REER est principalement conçu pour épargner en vue de la retraite.
- Le CELI, grâce aux retraits non imposables, est tout indiqué pour épargner en vue d'un projet.

Il peut cependant y avoir des exceptions à ces règles. Par exemple, le CELI peut être plus avantageux que le REER pour l'épargne retraite, il est également utile lorsque le REER ne suffit plus à vous faire économiser de l'impôt. Par ailleurs, utiliser son REER pour « RAPER » dans le but d'acheter une maison est une stratégie souvent très efficace.

Déterminer le meilleur régime est parfois complexe.

Consultez nos professionnels pour des conseils personnalisés

Nos dirigeants, vos représentants

Conseil d'administration



Jacques
Dextradeur
Président



Robert
St-Jean
2^e vice-président



Louis
Audet
Dirigeant



André
Bouchard
Dirigeant



Christiane
Malenfant
Dirigeante



Richard
Nardoza
Dirigeant



Guy
Lefrançois
Président



Clément
Rose
Conseiller

Conseil de surveillance

Toujours à l'écoute de vos commentaires et suggestions !



Caisse Desjardins des
policiers et policières

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gilford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone: 514.VIP.1004 (847)
sans frais :1.877.VIP.1004 (847)
télécopieur: 514. 847.1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec - Montréal
Québec

www.caisse-police.com pour mieux vous informer!

Notre distinction coopérative...



La CDDP : commanditaire de vos activités estivales!

Jeux Mondiaux policiers et pompiers 2011

C'est avec fierté que votre caisse soutient activement les athlètes policiers du Québec dans le cadre de ce rassemblement sportif international. Félicitations aux médaillés et bravo à tous les athlètes pour leur participation!

Montréal : hôte de l'édition 2017

Félicitations aux membres du comité qui ont travaillé d'arrache-pied afin que la candidature de Montréal soit retenue!

Le Tour cycliste du SPVM a effectué le trajet aller-retour vers les Jeux Mondiaux à New York

Félicitations aux cyclistes et à leurs accompagnateurs!



Fête champêtre du 9 juillet au Parc Angrignon de Montréal

Comme à chaque année, la Caisse remettait un cadeau aux enfants présents. Cette année, FLIC était particulièrement à l'honneur, pour le plaisir des petits comme des grands!



Tournoi de golf de l'APPR



Des représentants de la Caisse attendaient les joueurs dans un kiosque aménagé sur le parcours. En plus de participer à un trou d'un coup qui pouvait leur valoir un placement de 10000 \$, chaque participant se voyait remettre un prix de présence. Une belle occasion de fraterniser!

Souper annuel de la Caisse au Club de Chasse et Pêche



Le 2 août dernier, notre président et notre directeur général ont pris plaisir à cuisiner sur le grill au grand plaisir des vacanciers!





SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

Le **Département B** était en fait le département de la gendarmerie, soit l'équivalent des opérations territoriales. Le plus important en termes d'effectifs, il regroupait :

- Les 19 districts policiers répartis dans quatre divisions (Centre, Est, Ouest et Nord)
- Trois sections centralisées :
 - La section *circulation*
 - La police à cheval (Cavalerie), qui incluait les sous-sections canine et de la patrouille à ski
 - La section *prévention*.

Le **Département C** regroupait les Enquêtes spécialisées et l'Aide à la Jeunesse. Il était composé comme suit :

- a) Section sécurité sociale
- b) Section Aide à la jeunesse et Patrouille nocturne (*enquêtes de Nuit*)

c) La Division des enquêtes centralisées :

- Section des enquêtes criminelles (homicides & vols qualifiés)
- Section des autos volés
- Section des fraudes
- Section des disparitions
- Section des **bric-à-brac***

** Cette dernière avait pour fonction d'exercer un contrôle sur les endroits qui vendaient des objets de seconde main pouvant être vendus, achetés, échangés, laissés en gage, etc.*



Directeur du Service

Pour sa part, le Directeur comptait sur les sections et personnes suivantes, directement sous ses ordres :

- Le Cabinet du Directeur
- Section secrétariat
- Section recherches & planifications
- Le Relationniste (*relationniste interne et externe, ainsi que liaison avec les médias*)
- L'adjoint administratif à l'état-major
- Le conseiller technique
- Le bibliothécaire
- La Section des affaires légales et des enquêtes spéciales
 - a) Préposé aux affaires égales
 - b) Sous-section de la moralité

■ ERRATUM

Dans la dernière parution, une erreur s'est glissée dans le **Tableau des emplacements des postes et sections en 1965**. Voici ce que l'on aurait dû lire pour les postes 9 et 10 :

- P-9 : **536** rue Monford
- P-10 : 1684 **boulevard De Maisonneuve O.**

Information sur le Musée

N'oubliez pas, si vous voulez **nous rejoindre** pour une visite ou pour de l'information, composez le **514-280-2043**. Si nous ne sommes pas présents, vous pouvez y laisser un message vocal et un bénévole se chargera de retourner votre appel.

Vous pouvez aussi nous joindre par Internet à l'adresse : **musee.police@spvm.qc.ca**

Le musée est situé au quartier-général du Service de police de la ville de Montréal, 1441 rue St-Urbain, Montréal, et accessible les mardis et jeudis entre 9 h et 13 h 30.

Recherches et conception

Jean-Marc De Nobile, responsable des communications, avec la collaboration de Gilles Landriault, directeur responsable de la technologie et imagerie et Louise Côté, conservatrice.



« Autorité et vulnérabilité »

Notre monde actuel se méfie beaucoup des autorités. D'ailleurs cette réalité n'est pas toujours très claire dans son expression. À Pilate qui disait à Jésus : « Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te relâcher et que j'ai pouvoir de te crucifier ? » Et Jésus de répondre : « Tu n'aurais nulle autorité sur moi si elle ne t'était donnée de mon Père. » Ailleurs dans l'Évangile, on retrouve : « Qui est-il donc celui-là qui parle avec autorité ? »

Il y a une grande différence entre *faire autorité* et *avoir autorité*. La première pré-suppose une solidité intérieure, une expérience, non pas qui s'impose, mais qui se reconnaît. La seconde est une reconnaissance qui vient de l'extérieur et qui est rattachée à des fonctions sociales, religieuses ou autres. La première ne se confond jamais avec la domination, ne sombre pas dans les abus de pouvoir, n'existe pas pour elle-même, n'appartient pas à l'orgueil, elle s'acquiert par l'humilité.

On ne peut faire autorité si nous n'avons pas d'abord une conscience juste de qui on est et de qui on n'est pas. C'est la peur qui souvent va nous faire muter vers la domination. Car nos fragilités mal intégrées vont provoquer ce mécanisme de protection qui sonnera toujours faux.

Si mon père avait autorité sur nous, ce n'est pas parce qu'il était impressionnant physiquement et qu'il parlait fort avec un regard imposant, mais c'est d'abord parce qu'il nous donnait et nous consacrait son être, ses forces, ses biens et toute sa personne. Cette personne, apparemment très forte, n'était pas sans fragilité. Et plus il les apprivoisait, plus son autorité s'adoucissait et s'affermissait.

Être bien conscients de nos fragilités, de notre vulnérabilité, ne diminue en rien nos capacités, mais les décuple, car cela nous permet de demeurer bien ancrés devant le réel et de ne pas perdre le contact avec les enjeux de la situation auxquels la vie nous confronte et pour laquelle nous avons en nous tout ce qu'il faut pour la maîtriser, non pas juste du dehors, mais aussi du dedans.

Appartenir à la force policière, c'est une occasion inouïe d'apprendre jour après jour à maîtriser des situations qu'une société gère avec beaucoup de difficultés. Et pour y parvenir, il importe que nous soyons dans un corps qui nous aide à apprendre à développer les justes attitudes qui permettent non pas d'être dépassés, mais d'avancer. Car la première force de nos interventions ne réside pas d'abord dans nos actions mais bien dans notre manière d'être.

Avis : cette chronique n'engage que son auteur

Décès



Beauchamp, Denis

Sergent-détective
Embauché le 8 juillet 1968
Retraité le 1^{er} août 1998
Décédé le 5 juin 2011
à l'âge de 62 ans



Bellavance, Rock

Agent 140
Embauché le
30 septembre 1968
Retraité le 8 juillet 1999
Décédé le 12 avril 2011
à l'âge de 64 ans



Binette, Pierre

Inspecteur-chef
Embauché le 17 mai 1965
Retraité le 18 juin 1996
Décédé le 15 juin 2011
à l'âge de 65 ans



Bouchard, Frédéric

Agent 5258
Embauché le
17 décembre 2001
Décédé le 16 août 2011
à l'âge de 32 ans



Custeau, Gilbert

Sergent et ancien président
de la Fraternité
Embauché le 1^{er} juin 1956
Retraité le 1^{er} octobre 1986
Décédé le 1^{er} mai 2011
à l'âge de 74 ans



Dagenais, Bernard

(agent 1580)
Embauché le
16 septembre 1952
Retraité le
20 septembre 1984
Décédé le 7 août 2011
à l'âge de 80 ans



Denis, André

Agent 722
Embauché le 17 juillet 1950
Retraité le 27 juillet 1980
Décédé le 22 juillet 2011
à l'âge de 82 ans



Di Tomasso, Roland

Embauché le 10 août 1961
Retraité le
1^{er} septembre 1987
Décédé le 19 avril 2011
à l'âge de 79 ans



Dillon, James E.

Capitaine-détective
Embauché le
5 septembre 1950
Retraité le 1^{er} mai 1977
Décédé le 20 juin 2011
à l'âge de 82 ans



Durand, J. Henri

Sergent-détective
Embauché le 16 juillet 1962
Retraité le 15 juin 1989
Décédé le 29 avril 2011
à l'âge de 69 ans



Ferlatte, Gilles

Agent 4018
Embauché le 6 avril 1967
Retraité le 2 septembre 1992
Décédé le 21 juin 2011
à l'âge de 64 ans



Fleurant, Jacqueline

Agente 31
Embauché le
2 décembre 1947
Retraité le 7 janvier 1973
Décédée le 17 juin 2011
à l'âge de 87 ans



Frampton, David

Sergent
Embauché le
18 novembre 1957
Retraité le 11 janvier 1989
Décédé le 1^{er} mai 2011
à l'âge de 74 ans



Gaudreault, Yvan

Sergent
Embauché le
19 octobre 1960
Retraité le 2 mai 1991
Décédé le 13 mai 2011
à l'âge de 70 ans

**Gauthier, Robert**

Sergent-détective

Embauché le 24 août 1956
Retraité le 2 juillet 1994
Décédé le 15 avril 2011
à l'âge de 77 ans**Gervais, Claude**

Agent 2756

Embauché le
11 octobre 1965
Retraité le 7 juillet 1995
Décédé le 6 juillet 2011
à l'âge de 71 ans**Guilbault, Denis**

Agent 2084

Embauché le 18 mai 1964
Retraité le 18 janvier 1995
Décédé le 27 juin 2011
à l'âge de 66 ans**Langevin, Pierre**

Lieutenant-détective

Embauché le
29 avril 1977
Retraité le 2 avril 2005
Décédé le 13 juillet 2011
à l'âge de 55 ans**Ley, William**

Agent 3825

Embauché le
22 juillet 1968
Retraité le 23 juillet 1994
Décédé le 23 juin 2011
à l'âge de 76 ans**Mayer, André**

Agent 2776

Embauché le
11 octobre 1965
Retraité le 8 août 1991
Décédé le 23 mai 2011
à l'âge de 64 ans**Nadeau, Urgel**

Agent 2652

Embauché le 17 mai 1965
Retraité le 9 mai 1992
Décédé le 23 mai 2011
à l'âge de 68 ans**Nantel, Ronaldo**

Agent 1750

Embauché le
9 novembre 1953
Retraité le 14 mai 1982
Décédé le 20 mai 2011
à l'âge de 82 ans**Olivier, Jacques**

Agent 2783

Embauché le
11 octobre 1965
Retraité le 11 avril 1996
Décédé le 16 mai 2011
à l'âge de 69 ans**Paquin, Rolland**

Agent 1404

Embauché le
13 septembre 1948
Retraité le 18 janvier 1979
Décédé le 23 juillet 2011
à l'âge de 85 ans**Pilon, Gilles**

Agent 4102

Embauché le 10 mai 1971
Retraité le 6 mai 1999
Décédé le 13 août 2011
à l'âge de 63 ans**Pilon, Jacques**

Agent 3223

Embauché le
24 octobre 1968
Retraité le 7 juillet 1989
Décédé le 20 juin 2011
à l'âge de 76 ans**Ratelle, Roger**

Sergent-détective

Embauché le 14 mars 1951
Retraité le 1^{er} juin 1984
Décédé le 30 juin 2011
à l'âge de 85 ans**Roy, Roger**

Agent 4224

Embauché le 19 mai 1960
Retraité le 2 juin 1990
Décédé le 10 août 2011
à l'âge de 76 ans**St-Germain, Robert**

Agent 839

Embauché le 1^{er} avril 1968
Retraité le 15 mai 1997
Décédé le 3 mai 2011
à l'âge de 63 ans**Surprenant, Hubert**

Agent 7

Embauché le 25 mai 1955
Retraité le 17 octobre 1982
Décédé le 20 juillet 2011
à l'âge de 75 ans**Tremblay, Jacques**

Lieutenant

Embauché le 17 juillet 1962
Retraité le 3 août 1990
Décédé le 16 juillet 2011
à l'âge de 78 ans**Trudel, Yvon**

Capitaine

Embauché le 18 avril 1950
Retraité le 2 juillet 1978
Décédé le 12 mai 2011
à l'âge de 82 ans**Turcotte, Hubert**

Agent 676

Embauché le
15 décembre 1958
Retraité le 14 février 1989
Décédé le 8 mai 2011
à l'âge de 75 ans**Walsh, John W.**

Capitaine

Embauché le 30 août 1940
Retraité le 1^{er} août 1978
Décédé le 26 mai 2011
à l'âge de 97 ans



La Symphonie vocale a besoin de vous !

Vous pourriez être intéressé à vous joindre à nous ?

Venez nous voir à la salle Jean-Paul-Lapointe de la Fraternité, au 480 rue Gilford, tous les lundis, à 19h!

Vous n'avez pas à savoir lire la musique!

Vous n'avez qu'à avoir envie de chanter!

Pour toute information supplémentaire :

Jean-Marc Cimon, président, 514-258-0475

symphonie@fppm.qc.ca





Joignez-vous !

PIERRE GERMAIN SR
VICE-PRÉSIDENT TRÉSORIER

Quoi? Des policiers qui chantent! Bien voyons donc. Qui t'a dit ça? C'est la pure vérité... Depuis plus de 56 ans, il y a une chorale dans la police. Mieux connue sous le nom de Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, elle compte plus de 50 membres. C'est sûr que la moyenne d'âge est plutôt élevée et que la relève se fait rare. Dans les quelque trente premières années, plus de la moitié des membres de la Symphonie étaient actifs au sein du service. Aujourd'hui, une seule main suffit à les compter. C'est certain qu'au départ, le but de la Symphonie (qui est une chorale) était de chanter lors des services funèbres. Mais avec le temps, tout a changé. Sous l'habile direction de Rolland Côté, aidé des doigts de fée de Denyse Rheault (Star Académie), notre programme s'est amélioré et nos horizons se sont élargis!

Notre problème, c'est la relève. Nous manquons d'énergie nouvelle et de jeunesse. Nous rencontrons à l'occasion des policiers actifs, masculins et féminins. Plusieurs aimeraient faire partie du groupe, mais ça s'arrête là... Pourtant, tous les lundis soirs à 19 h 15, nous sommes à la Fraternité, votre Fraternité, et nous échangeons et pratiquons. Présentement, nous sommes à l'assimilation de nos nouvelles *pièces jeunesse* pour notre concert biennal de mai 2012. C'est le temps de vous joindre à nous! *Je ne sais pas chanter!* Faux! Tout le monde peut chanter! Vous le faites dans votre voiture, votre douche, dans vos moments de solitude. Et vous gardez tout ça pour vous? Quel gâchis!

Un essai vous convaincra! Allez! Joignez-vous à nous, tous les lundis soirs, et impressionnez vos confrères et consœurs! C'est gratuit et enrichissant! On vous attend!

Le conseil d'administration, au nom de la Symphonie vocale, était particulièrement heureux et fier de remettre aux choristes Yves Dupéré et Gilles Cournoyer une bague en or à l'effigie de la Symphonie, et ce afin de souligner leurs dix années d'activités et de participation au sein de notre belle famille! Félicitations!



De gauche à droite **André Robinson**, vice-président, **Jean Marc Cimon**, président, **Gilles Cournoyer**, **Yves Dupéré**, **Rémi Gauthier**, vice-président, **Denis Verreault**, vice-président.



Robert Lecours, surnommé LE DOC par ses pairs, annonce aux choristes réunis qu'il a décidé de mettre un terme à ses activités au sein de la Symphonie vocale. Il aura donné 28 années à l'organisation. Monsieur Lecours, vous êtes et serez toujours un digne ambassadeur! Merci!



Tournoi de Hockey de la FPPM (16^e édition)

Du 3 au 6 novembre 2011

Classes : «A», «B», «C», «Féminin»

**CLASSE MONTRÉAL : participation
pour policiers et policières
de Montréal seulement**



Trophées aux gagnants

Coût d'inscription : 550 \$ (3 parties assurées)
au profit d'organismes du Grand Montréal

Date limite d'inscription : **7 octobre 2011**

NOUVEAU

Réservez tôt, les places sont limitées dans chacune des classes.
Le retour par courriel servira de guide pour la sélection.

300 - 480, rue Gilford
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : (514) 527-8305
Télécopieur : (514) 527-7830
moniqueb@fppm.qc.ca



GUY LEFRANÇOIS

PRÉSIDENT
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM

Tournoi de *balle donnée* 2011

La finale s'est déroulée sous la forme d'un *deux de trois* entre les PDQ 49 et 23. Le PDQ 23 a remporté la victoire en 3 matchs enlevants, la deuxième partie ayant nécessité 8 manches ! Comme d'habitude, le tournoi s'est déroulé dans la franche camaraderie !

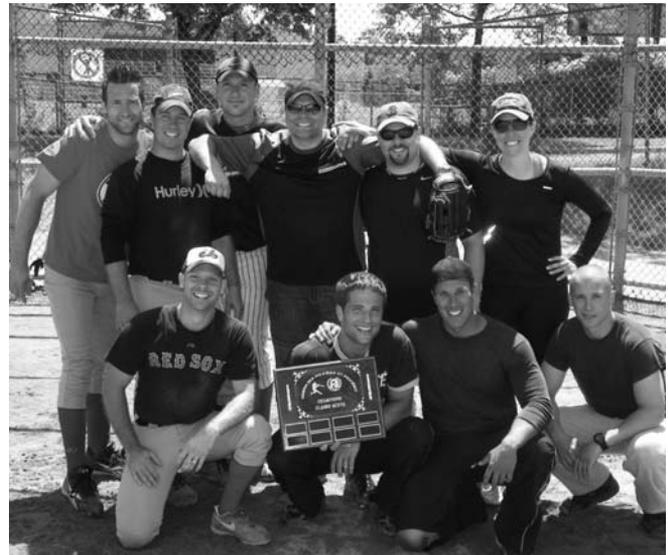
Nous remercions des employés municipaux pour leur très bonne collaboration.



Rendez-vous en 2012 !



PDQ 49, finaliste classe mixte, dont le capitaine est **Jonathan Larrivée** (avec la plaque)



PDQ 23, champion classe mixte, dont le capitaine est **David Beaudin** (premier en haut à gauche)



APP
R
A

Élection à l'APPR

Comme vous le savez, à chaque deux ans, cinq des dix postes de notre conseil d'administration viennent à échéance et sont à pourvoir pour un mandat de quatre ans.

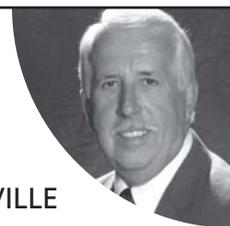
Au début de janvier, Gilbert Petit nous laissait savoir qu'après 23 ans de loyaux services à l'APPR, il ne renouvellerait pas son mandat pour des raisons de santé. Également, Gisèle Vallée, représentant les conjoints survivants, nous annonçait qu'elle n'avait pas l'intention de solliciter un nouveau mandat après 11 années de dévouement.

L'élection s'est donc tenue lors de l'assemblée annuelle du 3 mai dernier. Le président Raymond Laframboise, le secrétaire André Campeau et le directeur aux relations extérieures Jean-Pierre Roy furent réélus sans opposition. Claudette Boileau fut élue sans opposition au poste de directrice représentant les conjoints survivants. Au poste d'adjoint à la trésorerie, deux candidats se sont fait la lutte. Jacques Clavet obtenait 68 votes et Gilles Sauvageau, 124 votes. Monsieur Gilles Sauvageau fut déclaré élu avec 56 votes de majorité. Son mandat est de quatre ans.

En terminant, au nom du conseil d'administration et de tous les membres de l'APPR, je voudrais remercier madame Gisèle Vallée et monsieur Gilbert Petit pour toutes les années qu'ils ont offertes aux membres de l'APPR. Merci pour leur dévouement et leur disponibilité. L'APPR souhaite à Claudette Boileau et à Gilles Sauvageau la bienvenue dans une équipe formidable. Nous continuons à travailler ensemble pour la qualité de vie et le bien-être de nos membres.

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



L'ex-lieutenant **Réjean Beauclair** habite maintenant la Mauricie tout près de Trois-Rivières ; il serait intéressé à organiser, une fois par semaine, un déjeuner avec les retraités habitant la région. Vous pouvez le contacter au 819-840-8245.

■ Après trente ans de loyaux services, l'ex-sergent-détective **Marc de Niverville** a pris sa retraite. Étant encore tout jeune selon lui, il a entrepris dernièrement une deuxième carrière comme enquêteur. Bonne chance Marc dans tes nouvelles fonctions et continue de pratiquer ton sport favori, le tennis.

■ Prompt rétablissement à l'ex-lieutenant **Gratien Robillard** qui combat une grave maladie.

■ L'ex-agent 2505 **Pierre Fortin** est un fervent amateur de voitures sport, de série Nascar en particulier. Voyageant en Mustang, il a assisté pour la troisième fois au Daytona 500 où il a vécu des moments intenses et mémorables. Avec sa Mustang, il a circulé sur la fameuse plage de Daytona Beach commémorant ainsi une balade semblable sur cette plage, 40 ans plus tôt, avec son épouse Francine. Pour Pierre et Francine, la ville de Daytona est un lieu de souvenirs et de grandes émotions. Bravo !

■ Saviez-vous que le « top gun » **Fernand L'Hostie** qui faisait équipe avec Nick Cialo et Émile Dorick a reçu 273 journées de congé pour bon travail ? Un record qui ne sera jamais battu. Bon travail mon Fernand.

■ **Pauline Dalpé** de la Ligue de quilles de l'APPR a réussi une réserve impossible. Elle a abattu les quilles 8 et 10. Louis Arsenault fut impressionné par son exploit, avec raison. Bravo Pauline !

■ Rencontré récemment, l'ex-sergent détective **Clément Laberge** se dit très en forme pour ses 81 ans.

Gilles Legault, qui était vice-président de la COOP, n'a pas renouvelé son mandat en mars dernier. Gilles a consacré plus de 28 ans de loyaux services à la COOP. Il aura le plaisir de s'occuper de ses petits-enfants et de pratiquer son activité favorite en étant peintre en bâtiment. Merci pour ton dévouement Gilles !

■ **Denis** «la police» **Poitras** et **Pierre Phaneuf** ont parcouru en juin dernier 6 623 km en motocyclette, soit Montréal-Key West, aller-retour. Des gars en forme n'est-ce pas ?

■ Je félicite **Normand Leblanc** (53) qui s'est rendu en demi-finale lors d'un tournoi de snooker provincial. Bravo Normand !

Le 1^{er} janvier dernier, le SPVM comptait 4 432 policiers. La moyenne des années de service est de 12 ans.

■ Lors de la rencontre des ex-enquêteurs du district 33-4, j'ai rencontré le nouveau pensionné du journal La Presse, l'excellent journaliste judiciaire **André Cédilot**. Il est en pleine forme et heureux d'être retraité. Mission accomplie mon cher André. À quand ton prochain livre sur la mafia ?

■ Depuis le 1^{er} juillet dernier, **Robert Ducharme** et son épouse Carole sont les nouveaux propriétaires d'un condo à Delray en Floride. Félicitations à vous deux !

■ L'ex-lieutenant-détective **Robert Fournier** est copropriétaire, avec son épouse Chantale, du centre équestre *À L'Équilibre* situé, à Saint-Marc-sur-Richelieu. Un vrai gentleman farmer et un homme à tout faire pour la business.

■ **Robert Thibault** c.o. possède une terre à bois de 35 arpents à Lanoraie. Il ne voit pas passer le temps paraît-il.

Si vous voulez déguster un excellent repas dans une ambiance résolument festive, réservez la date du 29 octobre pour la Table champêtre au Régalin à St-Eustache. Vous en serez ravi!

■ L'ex-sergent-déetective **Michel Brunet** passe 6 mois par année à Santiago de Cuba. Il maîtrise bien l'espagnol paraît-il.

■ L'ex-sergent-déetective **François Godin** s'entraîne trois fois par semaine à Châteauguay. Il paraît encore jeune.

En 1985, l'âge moyen de la retraite au Québec était 64,2 ans. En 2010, il était 61,7 ans.

■ L'ex-sergent-déetective **André Charette** est préposé aux départs au club de golf Rouville. Ça lui permet de jouer au golf plus souvent.

■ Le retraité **Pierre Bugeaud** vous invite à visiter son gîte *Dentelles et Pignons* à la Malbaie. Un vrai petit bijou de 4 chambres!

Pensée: C'est en vieillissant qu'on apprend à rester jeune.

Nos soirées d'homards, un plaisir extrême!

Une ambiance résolument festive y régnait. Le festin d'homards est une tradition bien ancrée à l'APPR. Cette année, tout près de 1 200 personnes ont participé aux trois soirées. Le plus réjouissant a été de constater que près de 80% des participants sont des membres actifs. Félicitations à Raymond Laframboise, à Jacques Gauthier et à Joël Savard pour leur dévouement lors de ces soirées.



Jacques Gauthier de l'APPR, **Normand Prévost**, directeur général de la Caisse, **Jacques Dextrateur**, président de la Caisse, et **Gilles Sauvageau** et **Raymond Laframboise**, de l'APPR, semblent vraiment apprécier le menu.



André Gendron et **Pierre-David Tremblay** de la Fraternité, **Jacques Gauthier** et **Gilles Sauvageau** de l'APPR, **Mario Lanoie** de la Fraternité et **Raymond Laframboise**, président de l'APPR, ont bien aimé leur soirée.



Un premier bébé à assister à nos soirées d'homards. Ils sont policiers à Laval. De gauche à droite, **Julien Kicinski**, **Nhu An Tran-Viet**, **Renald Kicinski** et **Jean-Sébastien Lemay**.



Une ambiance de fête régnait dans la salle.

Des champions, ça se fête!

La ligue de quilles de l'APPR connaît toujours un grand succès. Tout près de 180 joueurs y ont participé dans une atmosphère de détente et de camaraderie. Le 5 mai dernier, une magnifique soirée de clôture attendait nos quilleurs où les champions de chaque catégorie furent récompensés. La nouvelle saison débute le 7 septembre au salon de quilles moderne. Ceux et celles intéressés à se joindre au groupe n'ont qu'à téléphoner au 514-527-7000. Remerciements sincères aux responsables André Campeau, Gilbert Petit et Jacques Gauthier, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé au succès de cette activité.



Champions division A automne 2010
Aline Leblanc (capitaine), Gabrielle Bergeron, Mireille Archambault, Monique Bergeron, Arlette Chevalier, Georges Coallier.



Champions division B automne 2010
Donald Dangela (capitaine), Gaëtan Lemay, Claudette Bazinet, Robert Desormeaux, Christiane Tanguay, Denise Lévesque.



Champions division C automne 2010
Marielle Cimon (capitaine), Jacques Desjardins, Gérald Jenkins, Micheline Paradis, Gaëtan Fontaine, Gilbert Petit.



Champions division D automne 2010
Roland Théberge (capitaine), Pauline Cyr, Brigitte Toutan, Roland Gougeon, Robert Caplette, Gisèle Vallée.



Champions division E automne 2010 et division A printemps 2011
Doreen Lemieux (capitaine), Georges Kluka, Suzette Lamer, André Cormier, Michel Leblanc, Jacques Blondin.



Champions division A printemps 2011
Raymond Custeau (capitaine), Carmen Toupin, Ginette Deschênes, Robert Riffon, Maurice Léveillé, Normand Doyon.



Champions division B printemps 2011
Yolande Ladouceur (capitaine), Vayna Gonthier, Françoise Ratelle, Jacqueline Adam, Gyslaine Gagnon, Albert Morocco.



Champions division B printemps 2011
Monique Roy (capitaine), Marielle Marchand, Janot Gonthier, Suzanne Boucher, Patricia Piché, Gilles Perreault.



Champion division C printemps 2011
Léo Gaudet (capitaine), Paul Renaud, Gérard Lacoste, Armand Niceforo, Gisèle Bouchard, Irène Antonacci.



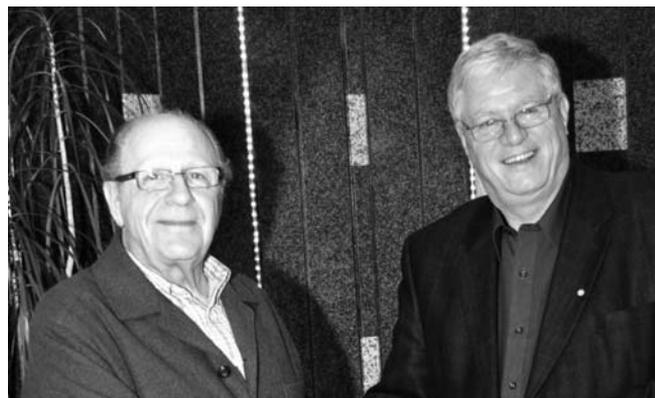
Champions division D printemps 2011
John Antonacci (capitaine), Jean-Guy Rousselle, Paul-André Pharand, Céline Poirier, Denise Doyon, Walter Fitipas.



Champions division E printemps 2011
Raymond Paradis (capitaine), Clément Mockle, Coleen Lavallée, Micheline Gauthier, Fernande Rochon, Huguette Beaulieu.



Plus haut simple, femmes et hommes
Micheline Paradis, Irène Antonacci, Annie Pelletier, Lise Genkins, Jean Cardinal, André Chevalier, Maurice Chevalier (absent).



Les deux plus hauts triples de la saison
André Campeau, Gérald Jenkins.



Gagnants des éliminatoires de l'automne 2010
Gisèle Dupéré (capitaine), Nicole Lacoste, Jean-D'Arc Pommerleau, Jacques Toupin, Annie Pelletier, Denise Bastien.



Gagnants des éliminatoires du printemps 2011 et champions de la saison et du trophée perpétuel –
Rose-Marie Malette (capitaine), Pauline Gérin Lajoie, Léopold Verdon, Huguette Pharand, Fleur-Ange Beauchamps, Micheline Larose. Avec les deux responsables de l'activité, André Campeau et Jacques Gauthier.



Plus haute moyenne
Jacqueline St-Jacques



Plus haut triple et plus haut simple
Irène Antonacci



Plus haute moyenne
Jean Cardinal

Tournoi de golf de l'APPR: un autre succès!

Sous un ciel radieux, le 34^e tournoi de golf de l'APPR a encore une fois remporté un vif succès. Les quelque 370 joueurs ont été ravis de l'ambiance festive qui y régnait. La fraternité et l'amitié étaient de mise à cette activité. André Sasseville et Jean-Pierre Roy étaient comblés par la participation des membres ainsi que par la participation de nos bénévoles, que nous tenons à remercier chaleureusement. Nous remercions également l'ABR, la Fraternité, la Caisse Desjardins des policiers et policières, la Coopérative ainsi que nos commanditaires pour leur générosité. Félicitations aux organisateurs André Sasseville et Jean-Pierre Roy ainsi qu'à la responsable des bénévoles, Claudette Boileau.



*Au trou dégustation, nos bénévoles ont su satisfaire l'appétit de nos golfeurs. De gauche à droite, **Gisèle Vallée, Claudette Boileau, Micheline Laframboise, Lise Lirette et Micheline Gauthier.***



***Jacques Picard, Denis Brouillette et Yvan Gauvreau** ont gagné les gros prix en argent. **Jean-Pierre Roy, Raymond Laframboise et André Sasseville** sont ravis pour les heureux gagnants!*

Souper des fêtes

Une belle soirée vous attend le 8 décembre prochain au buffet Marina. Un repas à l'italienne sera servi. Nous avons réservé les 2 salles pour le service des amuse-gueule. Une soirée que vous ne regretterez pas! Encore une fois, le père Noël sera généreux. Les billets seront en vente au bureau de l'APPR à compter du 25 octobre 2011.



La COOP a participé activement à ce tournoi en offrant un magnifique sac de golf. **Denis Poitras, Marcel Chaumont** et le président de la COOP, **Richard De Carufel**, sont heureux de remettre le prix à **Richard Boucher**.



Les membres honoraires, c'est-à-dire les policiers actifs, ont participé à notre tournoi et nous en sommes très fiers. Les **Richard Clément, Mathieu Lizotte, Michaël Dumais** et **Steve Deroy** ont fort apprécié leur journée parmi les membres retraités.



Pierre-David Tremblay, vice-président exécutif de la Fraternité, remet un magnifique sac de golf à **Jacques Nadon**, un heureux retraité.



La Caisse a participé activement à notre tournoi de golf. Le président **Jacques Dextrateur** remet à **Diane Bacon** un magnifique sac de golf.

Toronto - Chutes Niagara, un voyage réussi!

Pour la première fois, l'APPR organisait un voyage de plus d'un jour. L'endroit choisi fut Toronto et les chutes Niagara. Cette activité fut un succès sur toute la ligne. Plus de 100 personnes y ont participé. On doit féliciter Pierre-Paul Lirette et Marcel Crevier qui ont eu la responsabilité de cette activité.



Une croisière sur les Mille-Îles attendait nos membres.



Cette magnifique photo fut prise avec nos participants devant l'hôtel de ville de Toronto.



Une photo vaut mille mots!



Un incontournable, la visite de Niagara-on-the-Lake.

Remerciement

J'aimerais remercier la belle policière Edith Francoeur pour l'extrême gentillesse qu'elle a eu à mon égard lors d'une situation sur le boulevard Rosemont et des Épinettes, le 16 juin 2011.

Lise Crevier, épouse de Marcel Crevier, directeur à l'APPR.

Table champêtre: une expérience gourmande aux saveurs d'ici!

Le 8 juillet dernier, l'APPR organisait son premier souper *Table champêtre* au Régalin, à St-Eustache. Un succès sur toute la ligne! Les participants ont fort apprécié le menu 7 services ainsi que l'endroit, qui était propice à un tel évènement. On récidive au même endroit le 29 octobre, à vous d'y voir! Félicitations à André Campeau et André Sasseville pour leur sens de l'organisation.



La température aidant, l'apéro fut prisé par les participants



Une partie de la salle à dîner

Résultat des élections de l'APPR

Le président Raymond Laframboise, le secrétaire André Campeau, le directeur aux relations extérieures Jean-Pierre Roy, la directrice représentant les conjoints survivants, Claudette Boileau, ont tous été élus sans opposition.

Il y avait élection au poste d'adjoint au trésorier. Jacques Clavet a obtenu 68 votes et Gilles Sauvageau a obtenu 124 votes. Par conséquent, le président d'élection, Robert Lajeunesse, déclara élu monsieur Gilles Sauvageau par une majorité de 56 votes.

Félicitations à vous tous!



*De gauche à droite les élus sont: **Gilles Sauvageau, Jean-Pierre Roy, Raymond Laframboise, Claudette Boileau et André Campeau.***

De bons conseils!

Le 2 mai dernier avait lieu la clinique de golf organisée par l'APPR au club de golf *La Madeleine*. Tout près de 100 participants y ont reçu de précieux conseils de la part des professionnels du club. Ils ont également eu droit à un bon repas aux dires des participants. L'activité a été mise sur pied par André Campeau et André Sasseville.



Nos membres sont attentifs aux conseils du pro...



Des conseils pratiques furent donnés aux participants.

Souper Table champêtre, on récidive!

À la demande populaire, le souper prévu le 28 octobre dans votre calendrier est reporté au samedi 29 octobre. Vu le succès de cette première activité, nous retournons au Régalin, à St-Eustache. On y sert des produits majoritairement issus de la ferme.

Les billets seront vendus à prix doux de 50 \$, taxes et service inclus. L'activité est réservée aux membres de l'APPR car seulement 68 places sont disponibles. Aucune boisson gazeuse ni alcoolisée n'est vendue sur place. Vous apportez donc vos consommations: bière, vin, etc. L'apéro est prévu à 17h, le souper à 18h; le menu de 7 services comprend bison, confit de canard ou autruche. Les billets seront en vente le 30 août 2011 au bureau de l'APPR.



Le Régalin

Journée de cyclotourisme

Le 9 juin dernier, une quarantaine de nos membres ont participé à la journée cyclotourisme. Une magnifique journée les attendait, accompagnée d'un repas digne d'un roi. Marcel Crevier et Jacques Gauthier étaient les responsables de cette activité. Bravo messieurs!



Visite au Casino Carleton et à la Ferme Rouge

Le 19 mai dernier, l'APPR organisait une journée bien remplie avec la visite du casino à Carleton en Ontario pour se terminer à la Ferme Rouge. Deux autobus ont été nolisés pour cet événement. Les participants ont fort apprécié leur journée. Félicitations à Pierre-Paul Lirette et Jean-Pierre Roy pour leur sens de l'organisation.



En plus de déguster un succulent repas de fruits de mer, un magnifique spectacle nous a été présenté.

Une rencontre fraternelle

Le 18 mai dernier, une centaine d'enquêteurs des crimes majeurs du SPVM ayant œuvré au D-33-4 se sont rencontrés au resto Élio, afin de fraterniser entre eux. On se prépare pour l'an prochain ; une rencontre annuelle à perpétuer!



Les responsables de cette rencontre sont **Claude Lesieur, Robert Chatelois, Gilles Robichaud et André Bouchard.**

Quel délice!

Le 14 avril dernier, quelque 100 convives ont assisté à une dégustation culinaire qui avait lieu dans une école culinaire de la Rive-Sud, où plus d'une cinquantaine d'étudiants ont mis plusieurs heures à concocter de délicieux repas.

Félicitations à Jacques Gauthier et à Gisèle Vallée pour leur dévouement lors de cette si belle soirée.



Les maîtres d'œuvre de cette soirée ont été présentés aux participants.



Quel plaisir que de déguster de succulents repas!

La danse en ligne revient!

Bonne nouvelle pour les amateurs de danse en ligne!

Sous la responsabilité de Gilles Sauvageau et de Claudette Boileau, cette activité prendra place tous les jeudis du 15 septembre au 24 novembre de 13 h à 15 h à la garnison Longue Pointe, au 6560 Hochelaga (vaste stationnement).

Entrée mess 152.

Le professeur sera monsieur Claude Lacoste.

Carte-Membre 20 \$

Carte Non-membre 30 \$

Réservations des places au bureau de l'APPR au 514-527-7000.



Bienvenue à l'École de Ski de la FPPM



Une invitation très spéciale!

Que vous soyez débutant, novice, intermédiaire ou skieur avancé, que ce soit pour découvrir le monde de la compétition ou même devenir moniteur, nous avons la solution : nous vous offrons huit soirées de ski.

Inscription en ligne

À l'ère de l'informatique, nous avons décidé il y a deux ans de vous simplifier la vie pour vous inscrire à l'école de Ski FPPM.

Vous pourrez vous inscrire par le biais de notre site internet, dont l'adresse apparaît ci-bas.

Et pour ceux qui préfèrent le courrier habituel, vous pourrez aussi le faire en faisant parvenir votre formulaire d'inscription à l'attention de **Daniel Moisan, 909, des Érables, à Saint-Eustache (Québec) J7R 6L1.**

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Nelson Grenier au 450 430-5202, ou Daniel Moisan au 450 974-0562**

N.B. : Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de coordonner et regrouper les membres dans leurs groupes respectifs. N'oubliez pas que nos services sont offerts à tout le monde, pas uniquement aux policiers(ères).

Avantages et services offerts

- Cours de ski pour toutes les catégories.
- La seule École à offrir des cours de pré-compétition.
- Plusieurs activités spéciales durant les soirées de ski (fondue au fromage, course organisée, soirée 2/1).
- Bénéficiez de rabais avantageux sur l'équipement de ski chez Oberson sport.
- Moniteurs certifiés par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada.
- Moniteurs d'expérience certifiés niveaux 2 et 3 de l'Alliance des moniteurs.

**Tous les prix sont disponibles
sur le site Internet**

www.skifppm.com

Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.



POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU



Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

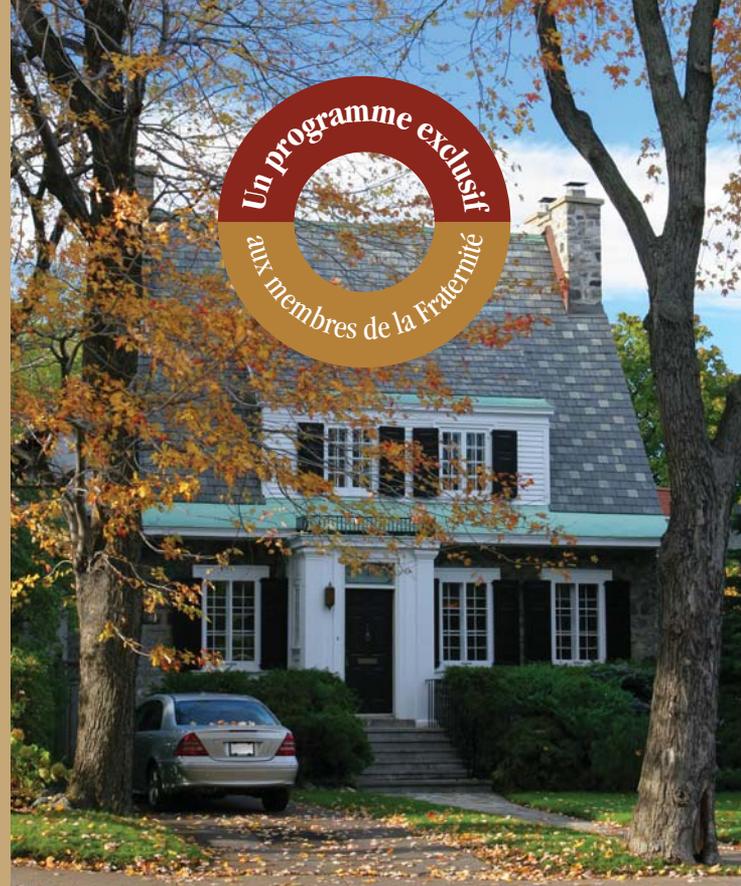
Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

Chez Beucage Mercedem nous vous offrons un programme d'assurance auto et habitation adapté à vos besoins.



BEUCAGE MERCEDEM
ASSURANCES



Un programme exclusif
aux membres de la Fraternité



Vous possédez un commerce ?
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons
automatiquement un rabais de

15%

sur le meilleur prix
obtenu auprès de la concurrence*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES
DE VOTRE PROGRAMME
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600

1-800-643-1853

www.beucagemercedem.com

* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

**Avec Beucage Mercedem, vous bénéficiez
maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à
40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !**